

Procédure file

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2891(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et introduisant des dispositions transitoires. Abrogation du règlement délégué (UE) n° 807/2014		
Complétant 2011/0282(COD)		
Sujet 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		

Evénements clés			
17/10/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)07233	
17/10/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
19/10/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/01/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2891(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/10332

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2022)07233	17/10/2022	EC